

Fiche d'accessibilité de l'Établissement

Textes de références : Décret du 28 Mars 2017 relatif au registre public d'accessibilité et Arrêté du 19 avril 2017



Information donnée par le personnel

Le personnel vous informe de l'accessibilité des bâtiments et des services :

Oui Non

Sensibilisation du personnel

Le personnel est informé de la nécessité d'adapter son accueil aux différentes personnes en situation de handicap :

Oui Non

Formation du personnel

Le personnel est formé. C'est-à-dire que le personnel a suivi une formation pour l'accueil des différentes personnes en situation de handicap :

Oui Non

Le personnel sera formé :

Oui Non

Contact référente handicap :

Mme MELLAB Nadia

Téléphone : 03.82.50.33.62

Mail : vscottange@scolalor.net